

Section IV

Exigences supplémentaires en matière d'accessibilité liées à des services spécifiques

La fourniture de services visant à maximiser leur utilisation prévisible par les personnes handicapées est réalisée en incluant des fonctions, des pratiques, des politiques et des procédures, ainsi que des modifications dans le fonctionnement du service visant à répondre aux besoins des personnes handicapées et à assurer l'interopérabilité avec les technologies d'assistance :

(g) Services de commerce électronique :

(i) fournir les informations relatives à l'accessibilité des produits et services vendus lorsque ces informations sont fournies par l'opérateur économique responsable

Veiller à ce que les informations disponibles sur les caractéristiques d'accessibilité d'un produit ne soient pas supprimées.

(ii) garantir l'accessibilité des fonctionnalités d'identification, de sécurité et de paiement lorsqu'elles sont fournies dans le cadre d'un service plutôt que d'un produit, en les rendant perceptibles, exploitables, compréhensibles et robustes ;

Rendre l'interface utilisateur du service de paiement accessible par la voix afin que les personnes aveugles puissent effectuer des achats en ligne de manière autonome.

Exigences

Solutions possibles

Section IV

Exigences supplémentaires en matière d'accessibilité liées à des services spécifiques

La fourniture de services visant à maximiser leur utilisation prévisible par les personnes handicapées est réalisée en incluant des fonctions, des pratiques, des politiques et des procédures, ainsi que des modifications dans le fonctionnement du service visant à répondre aux besoins des personnes handicapées et à assurer l'interopérabilité avec les technologies d'assistance :

(iii) fournir des méthodes d'identification, des signatures électroniques et des services de paiement perceptibles, exploitables, compréhensibles et robustes.

Rendre les dialogues d'identification sur un écran lisibles par les lecteurs d'écran afin que les personnes aveugles puissent les utiliser.